

Auteur : Représentant des Kurdes de Syrie et Irak

Comité : Commission parlementaire pour la coopération et la paix au Moyen Orient.

Problématique : Comment les États membres de l'Union Européenne peuvent-ils peser dans la sortie des conflits au Moyen-Orient et être les initiateurs d'un Agenda pour une Paix durable et une coopération régionale pérenne?

Peuple vieux de plus d'un millénaire, les Kurdes représentent le 4ème peuple au niveau démographique du Moyen Orient. Malgré cette ancienneté, nous ne possédons toujours pas d'État indépendant ni même une représentation à l'ONU. De facto, nous espérons que la présente invitation au sein du présent comité est un signe avant-coureur d'une accélération du rapprochement diplomatique avec le vieux continent.

Dans un premier temps, il est important de rappeler qu'historiquement, la création d'un état Kurde est une réalité : au lendemain de la première guerre mondiale, les traités de Sèvres stipulent à travers l'article 62 la délimitation territoriale du futur état Kurde. Mais, le remplacement du traité de Sèvres par le traité de Lausanne abandonna la question existentielle d'un État Kurde au profit de querelles entre les puissances régionales de l'époque à savoir la France, l'Angleterre et la Turquie. Nous nous sommes vus, par l'Histoire, confisquer le droit de former notre État.

Nous, Kurdes, sommes la plus grande nation sans État au Monde et par conséquent, notre peuple se retrouve à cheval entre 4 pays : La Syrie, l'Iran, la Turquie et l'Irak.

Soulignant que notre situation diffère en fonction des territoires et qu'aujourd'hui, je ne suis que l'humble représentant des Kurdes d'Irak et de Syrie, nous tenons à éclaircir notre situation dans ces deux États :

Au Nord de l'Irak, Le Kurdistan Irakien est une région autonome, gérée par la population kurdistanaise et dont l'autonomie ne cesse d'augmenter depuis 2005 et la fédéralisation de l'Irak. _ Dans le cas de la Syrie, nous ne possédons aucune reconnaissance et l'enseignement de notre langue y est même interdit.

De par la complexité de la région, avant de proposer les solutions, il est important d'en connaître les raisons. Tout d'abord, la région du Moyen-Orient est depuis de nombreuses décennies, le centre de conflits sanglants. En 1991, lors du printemps Kurde, le régime de Saddam réprima les populations civiles, particulièrement les Kurdes et, (d'après les termes de la convention du 9 Décembre 1948) menaça notre survie en commettant un « crime du droit des gens ».

Nous tenons alors à remercier les européens de leur soutien, au lendemain de la tentative de génocide de Saddam Hussein envers mon peuple, pour leur soutien dans la mise en place de solution juste en créant la zone de sécurité « provide comfort » au nord de l'Irak, prémisses de la fédéralisation quinze ans plus tard de la région. Nous mirent alors en place des institutions politiques indépendantes dont les premières élections démocratiques eurent lieu en 1992.

C'est alors que vous européens, encouragez leur mise en place : à travers la résolution du 12 mars 1992, le Parlement européen encouragea les élections en « invitant la Communauté et ses États membres à convenir avec les autorités kurdes d'une aide technique propre à permettre l'organisation, au Kurdistan irakien, des élections en vue de la composition des organes politiques ». Ses institutions politiques sont alors de nature étatique.

La paix de la région fut vite ébranlée par l'arrivée de Daesh en 2011. De part nos pratiques culturelles, nos croyances religieuses, nous avons été les premières cibles de l'état islamique et les yézidis (minorité kurde) victimes d'une tentative de génocide. Face à cette menace, les gouvernements régionaux ont été incapables d'assurer notre protection et ce sont les *Peshmerga* en Irak et les *Guérilla* en Syrie qui permirent notre survie. Ces deux organisations sont composées principalement d'hommes et de femmes Kurdes qui ont été et continue d'être sur la première ligne de front dans la lutte face à l'État islamique. Nos forces assurent la protection des minorités, limitent l'expansion de l'État islamique et protègent les zones peuplées majoritairement de Kurdes. En Syrie, nombreux combattants sont tombés pour rétablir la paix et nous dénombrons

plus de 11000 morts au niveau de nos forces militaires. Aujourd'hui, c'est grâce aux sacrifices du peuple Kurdes que la région a pu se débarrasser du califat autoproclamé de l'État islamique.

Cependant, désormais, nous devons faire face à de nouvelles menaces dont certaines proviennent

d'un membre de l'OTAN. Nous déplorons donc la non intervention occidentale face à la décision unilatérale de la Turquie d'envahir et d'attaquer les terres défendues par les kurdes au Nord de la Syrie. Dans ce territoire, de nombreux prisonniers de l'État islamique sont gardés par les forces Kurdes et cette attaque dont le seul motif est la haine de l'autocrate Erdogan envers le peuple Kurde est un frein à la stabilisation de la région.

En tant que représentant des Kurdes de Syrie et d'Irak, nous proposons la fédéralisation de la Syrie comme solution au conflit Syrien. Cette dernière est la seule solution possible pour assurer la paix , permettre de sauvegarder l'unité territoriale et politique de la Syrie et assurer le droit des différents peuples à l'autodétermination.

Au Kurdistan-Irakien, nous espérons pouvoir renforcer nos relations économiques et diplomatiques avec l'Occident en continuant les exportations de pétrole.

Puis, nous demandons l'envoi de soldats de la part des puissances européennes d'une force internationale de maintien de la paix dans la région pour assurer la protection du peuple Kurde , héros de la lutte face à la menace mondiale représenté par l'État islamique. Cette mission permettra d'assurer la transition démocratique de la région et réduirait les envies expansionnistes d'Ankara.

Enfin, nous espérons que les Européens nous soutiendront dans notre demande d'obtention auprès des Nations-Unis d'un siège en tant qu'Observateur .